

## Contexte

Suite aux évènements de 2015 en France, s’est engagé un travail visant à proposer aux acteurs des centres sociaux du Rhône des repères, des espaces d’échanges de réflexion et de pratiques. Trois thématiques ont été identifiées comme prioritaires à traiter collectivement : la laïcité, l’interculturalité et la culture comme vecteur d’émancipation et de vivre ensemble, ainsi que l’animation de débats.

L’acte 1 a pris la forme d’une journée en juin 2015, à Vaulx-en-Velin où trois intervenants nous ont apporté des éclairages généraux (laïcité, interculturalité, l’émergence de la question religieuse...).

L’acte 2 a été mis en place à travers une formation courte sur le cadre légal de la laïcité et son application dans les centres sociaux (3 sessions) avec Myriame Matari, avocate au Barreau de Lyon et formatrice au droit de la non-discrimination.

L’acte 3 « Culture, interculturalité, des leviers pour vivre et faire ensemble » : s’est concrétisé par une journée sur ce thème le 3 mai, avec l’éclairage d’Hervé Ott, formateur en transformation constructive des conflits transculturels. Des suites de cet acte restent à inventer.

L’acte 4 « **Débattre pour ne pas se battre** » : le voici ! Comment s’y prendre pour provoquer et animer des débats sur des questions sociales ?



Ce quatrième volet concerne l'outillage des équipes des Centres Sociaux, aussi bien dans des situations d'accueil et de temps informels que dans des temps dédiés au débat. Il s'agit d'affirmer, ou de réaffirmer, la posture **des professionnels** et des bénévoles, et de les outiller sur le débat.

## Objectifs

- Savoir se positionner, en termes de posture et d'outils, pour réagir à chaud face à des propos polémiques ou simplement divergents et appelant à débattre. Donc savoir identifier clairement ce qui relève de la posture professionnelle et disposer de méthodes de communication adaptées.
- Être en mesure de traduire de manière simple le positionnement des Centres Sociaux, et accepter de ne pas avoir à être spécialiste de ces questions pour recueillir une parole et animer un temps d'échange.
- Pouvoir partager un positionnement et des outils communs au sein de toute l'équipe d'une structure.
- Mobiliser pour un temps de débat, le concevoir et l'animer : logique de construction d'un tel temps, définition des enjeux, outils d'analyse collective d'une problématique, outils d'animation et de régulation d'un temps de débat.

Ces objectifs peuvent être rassemblés autour de 2 grands enjeux :

- \* Réagir lors de temps informels, temps d'accueil et accueillir la parole (Formation - Module 1).
- \* Construire et animer des temps de débat formels (Formation - Module 2).

Ces deux thématiques seront traitées de manière différenciée lors de 2 modules, successifs et complémentaires.

→ POUR LES PROFESSIONNELS ET CERTAINS BENEVOLES D'ACTIVITES

## Module 1 : Réagir et accueillir la parole

**2 jours** : 10 & 11 octobre 2016 ou 17 & 18 novembre 2016 (lieu : métropole de Lyon, à préciser)

Certaines paroles d'usager peuvent nous interpeller, nous choquer même parfois. En tant que personne ou en tant que professionnel-le-s, comment y réagir ? Comment se positionner ? Quels outils utiliser pour initier une communication apaisée et pouvoir faire la place au débat ?

Ce sont ces questions que nous vous proposons de traiter dans ce module de formation, afin que chaque participant puisse se doter des moyens de « débattre pour ne pas se battre ».

Plan synthétique de formation

### **Pourquoi c'est difficile ?**

Quelles sont les situations-problèmes ? Pour qui et pourquoi posent-elles problème ?

Distinguer ce qui pose problème à titre personnel et au titre de la posture professionnelle. Quelle est ma légitimité de professionnel pour intervenir ? Comment faire le lien avec les valeurs et le positionnement de la structure ?

### **Fondamentaux de communication**

Quels sont les fondamentaux de communication nécessaires à toute démarche d'accueil de la parole des usagers ? Nous ferons sur ces fondamentaux plusieurs temps de mise en pratique concrète.

### **Outillage pour débattre - Outils et démarches**

Pour les différents outils et méthodes proposés, nous alternerons entre des temps d'apport et des temps de mise en pratique permettant de se les approprier pleinement.

### **Posture**

Comment traduire dans une posture globale d'intervention professionnelle l'intention de cheminer avec les usagers sur ces questions ? On travaillera ensemble la capacité à être ignorant ensemble et à partager le fait qu'en tant qu'animateur : « je ne sais pas non plus mais nous pouvons chercher ensemble. »

→ POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ADMINISTRATEURS

## Module 2 : Construire et animer un débat

**1 jour** : 1er décembre ou 15 décembre 2016 (lieu : métropole de Lyon, à préciser)

Comment proposer des temps de débat ? Comment les préparer, comment les animer ? Si en théorie le débat a toute sa place dans nos structures, et nos CA, il n'est pas toujours évident de le mettre en œuvre, surtout si nous voulons préserver nos valeurs communes tout en permettant la participation active de tous. Nous vous proposons dans ce module de vous réapproprier cette notion de débat et de vous outiller pour en organiser.

L'ensemble des apports d'outils et de méthodes donnera lieu à des temps de mise en pratique et d'appropriation concrète.

Plan synthétique de formation

### **Pourquoi débattre ? Débattre pour ne pas se battre**

Dans une démarche globale d'éducation populaire, le débat a une place essentielle. Et le conflit ? Quels freins au débat faut-il lever ?

### **En amont du débat**

Outils et méthodes permettant de faire émerger ou d'affiner des thèmes, que ceux-ci soient choisis en amont ou non.

### **Construire un temps de débat**

Méthodes de construction d'un temps de débat, et méthodes d'analyse et de réflexion collective. Doit-on être animateur ou expert pour animer un débat ? Quelle issue à un débat, quelle finalité ?

### **Outils de régulation et d'animation**

Comment provoquer et faciliter la parole ? Comment la réguler et la temporiser ? Quelle posture et quels outils techniques pour animer le temps de débat lui-même ?

# Sébastien Hovart animateur en éducation populaire

Avant tout animateur (en éducation populaire), Sébastien Hovart est aussi ludopédagogue, donc formateur avec des outils animés et ludiques.

Ses thèmes de prédilection sont : les postures et outils d'animations, les outils participatifs et ludiques, les jeux et les jeux pédagogiques, la culture politique et l'éducation populaire, les dynamiques collectives émancipatrices.

Lieux d'interventions : Réseaux URHAJ, URACS, Maison de l'Enfance, Musées, Collectivités, Musées et Centres culturels.

Son site web : <http://www.2nddegre.fr>

## Méthode

Les journées proposées le sont dans une logique d'animation formative, constitutive de l'éducation populaire, et non dans une logique d'enseignement descendant. Elles alterneront donc des temps d'échanges et des temps d'apport, d'outils comme d'éclairages théoriques.

## A qui s'adressent ces formations ?

**Module 1** – Ces 2 journées sont conçues pour tous les professionnels des centres sociaux du Rhône concernés par ces questions : animateurs, directeurs, personnels d'accueil, personnels de petite enfance, etc. ainsi que pour les bénévoles d'activités en contact avec un public divers.

**Module 2** – Cette journée vise plus spécifiquement les directeurs, animateurs et administrateurs des centres sociaux du Rhône.

## Informations pratiques - Coût

**Le coût** de la formation est à la charge de chaque centre social : 130 € pour le module 1 (frais de repas à la charge des participants), 65 € pour le module 2 (frais de repas à la charge des participants).

Pour les professionnels : possibilité d'établir une convention de formation (la fédération disposant d'un numéro d'organisme de formation).

Pour les bénévoles : possibilité de prise en charge en remplissant un dossier Fosfora.

**Le nombre de place** est limité à 15 participants par formation, afin de permettre un fonctionnement participatif et des temps de mise en pratique viables. Si cela s'avère nécessaire, d'autres dates pourront être proposées.

## Inscriptions

Inscription en ligne via la page de notre site [www.centres-sociaux-rhone.com/fede/page-et-apres-on-fait-quoi.html](http://www.centres-sociaux-rhone.com/fede/page-et-apres-on-fait-quoi.html)

Inscription absolument **avant le mercredi 14 septembre 2016** (et par ordre d'inscription).

L'inscription ne sera confirmée qu'à réception du paiement (règlement par chèque à l'ordre de « FCSR », adresse ci-dessous).



Fédération des  
centres sociaux  
du Rhône



138 cours E. Zola  
69100 Villeurbanne  
04 78 84 50 84  
fede@centres-sociaux-rhone.com  
www.centres-sociaux-rhone.com